

LA GAZETTE DE JUPILLES

ÉDITO

Chères Jupilloises, Chers Jupillois,

La communication est un axe majeur de notre nouvelle mandature. Lors des réunions publiques antérieures à notre élection, vous avez insisté sur ce levier important de dialogue et d'information.

Les conditions d'installation du nouveau conseil municipal n'ont pas été favorables à la communication, entre le confinement au lendemain du scrutin, le délai de notre mise en place, la poursuite des mesures de préventions sanitaires.

Pendant ce temps, nous avons initié nos travaux et venons vers vous aujourd'hui avec **une nouvelle formule** pour cette Gazette à laquelle nous vous savons attachés. Avec cette modernisation, nous souhaitons que ce support de communication soit riche d'informations et vous permette d'être en lien plus régulier avec l'actualité de Jupilles.

Nous désirons que chacun puisse être contributeur : pour ceux d'entre vous qui le souhaitent, vous pourrez rédiger des articles de fond sur des sujets d'intérêt liés à la commune, son histoire, ses talents, ses ressources inestimables.

Fidèle aux traditions, la Gazette sera distribuée, disponible en Mairie mais aussi en version numérique sur notre site et les réseaux sociaux. Nous serons attentifs à vos remarques.

Nous vous souhaitons une agréable lecture et un bel été

L'équipe municipale

NOUVELLE ÉQUIPE



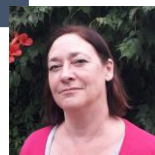
Le 27 mai 2020 à 19h30, plus de 2 mois après les élections du 15 mars, le Conseil Municipal d'installation s'est réuni dans la salle des fêtes, seul espace permettant de respecter les contraintes sanitaires de distance physique.



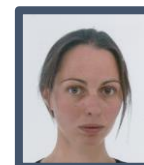
Vincent GRUAU
Maire de Jupilles

- Maire et adjoints -
Commune de Jupilles

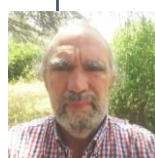
- 2020 -
2026



Juliette BLIND
1^{ère} Adjointe
Urbanisme
Travaux
Patrimoine



Nastasia LEWANDOWSKI
2^{ème} Adjointe
Finances
Budget
Impôts



Jean-Jacques DARET
3^{ème} Adjoint
Activité Economique
Appel d'offre



Eric LESOIN
4^{ème} Adjoint
Communication

ADJOINTS

Madame Anne-Marie CHATON-DURUISSEAU et Monsieur Jean-Yves DODIER ayant exprimé, par un courrier de démission remis durant la séance, leur choix de ne pas donner suite à leur candidature au sein de ce conseil municipal, la nouvelle équipe se compose donc de 13 élus en poste.

Commissions

Les commissions sont créées pour associer tous les élus à la vie de la commune et dans une volonté de transparence. Les commissions constatent, donnent des avis et font des propositions. Elles examinent et préparent les projets soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

LOISIRS SPORT CULTURE

ENVIRONNEMENT

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

- DÉLÉGUÉS -



Daniel BERTHELOT
Juliette BLIND
Éric LESOIN



Joël NOGUES
Marie-Pierre BALISSON
Fredda HELLEGOUARC'H



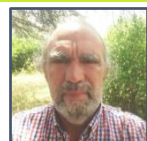
Hélène BOULLET
Joël NOGUES
Fredda HELLEGOUARC'H

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

ASSAINISSEMENT

URBANISME TRAVAUX PATRIMOINE

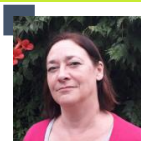
- DÉLÉGUÉS -



Jean-Jacques DARET
Juliette BLIND
David DOMMÉE



Fredda HELLEGOUARC'H
Juliette BLIND
Joël NOGUES



Juliette BLIND
Daniel BERTHELOT
David DOMMÉE

VOIRIE SÉCURITÉ

ÉCOLE SIVOS

SOCIAL

- DÉLÉGUÉS -



David DOMMÉE
Jean-Jacques DARET
Éric LESOIN



Hélène BOULLET
Nastasia LEWANDOWSKI
Mélanie BARBAULT



Mélanie BARBAULT
Nastasia LEWANDOWSKI
Jean-Jacques DARET

TOURISME LOGIS DE BERGÉ

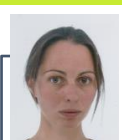
FINANCES BUDGET IMPÔTS

COMMUNICATION

- DÉLÉGUÉS -



Marie-Pierre BALISSON
Éric LESOIN
Mélanie BARBAULT



Nastasia LEWANDOWSKI
Jean-Jacques DARET
Mélanie BARBAULT



Éric LESOIN
Juliette BLIND
Mélanie BARBAULT

APPELS D'OFFRE

CIMETIÈRE

RELATION ASSOCIATIONS

- DÉLÉGUÉS -



Jean-Jacques DARET
Éric LESOIN
Daniel BAERTHELOT



Alain DEMOUCHE
Nastasia LEWANDOWSKI
Daniel BERTHELOT



Marie-Pierre BALISSON
Nastasia LEWANDOWSKI
Éric LESOIN

Permanences des élus

Le maire et les adjoints sont à votre disposition et vous accueillent sur les permanences ou sur rendez-vous par téléphone au **02 43 44 11 15** ou par mail à mairie-jupilles@wanadoo.fr

LUNDI

Juliette BLIND
16h30-18h00

MARDI

Éric LESOIN ou
Marie-Pierre BALISSON
10h00-12h00

JEUDI

Nastasia LEWANDOWSKI
16h30-18h00

VENDREDI

Jean-Jacques DARET
10h00-12h00

SAMEDI

Vincent GRUAU
10h00-12h00



Tous les élus sont disponibles sur rendez-vous

Représentants organismes extérieurs

SIVOS



Vincent GRUAU
Nastasia LEWANDOWSKI
Hélène BOULLET
Marie-Pierre BALISSON

Communauté de communes



Vincent GRUAU
Juliette BLIND

SYNDICAT MIXTE VAL DE LOIR



Vincent GRUAU
Nastasia LEWANDOWSKI



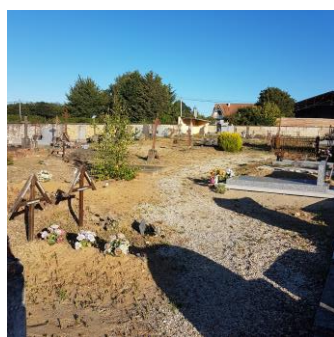
Indemnités des élus

Afin d'améliorer la démocratie représentative, les compétences et les indemnités de fonction, habituellement assignées aux Maire et adjoints ont été réparties entre tous les élus qui ont accepté. Pour un partage équitable des indemnités sans augmentation du budget global, les indemnités du Maire et des adjoints ont été diminuées.

En 2020, le Conseil Municipal se réunit tous les mois.

Les premières actions

Un premier chantier participatif a été organisé pour le désherbage du cimetière.



Très attendu par une partie de la population, ce chantier a mobilisé plus d'une dizaine de personnes, tous les matins pendant une semaine. Pour finaliser cette tâche, nous allons faire appel à l'Âtre en juillet.

Vous pensiez que ça ne se verrait pas... c'est raté !



Solidarité

Lors des épisodes de fortes chaleurs, la mairie de Jupilles permet à toutes les personnes fragiles et isolées, âgés de 65 ans et plus, de s'inscrire sur « le registre nominatif communal ».

Les personnes inscrites sur ce registre bénéficient :

- ✓ de contacts téléphoniques pendant les périodes les plus chaudes de l'été
- ✓ de visites à domicile si besoin

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie si vous souhaitez être inscrit et bénéficier de ce service.

L'inscription est gratuite, volontaire et facultative.



Un dépôt sauvage est un dépôt d'ordures ponctuel ou régulier de quelque nature que ce soit dans un lieu où il n'est pas autorisé. Ces dépôts résultent d'actes d'incivisme se caractérisant par l'absence de gestionnaire du site sur lesquels ils sont déposés.

Lorsqu'est constaté un dépôt sauvage, dont l'auteur est connu, le maire peut faire usage de ses pouvoirs de police tant sur le plan pénal qu'administratif.

Écoles : Conseil d'installation du SIVOS

Le SIVOS est le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire, c'est le regroupement des élèves des trois communes : Beaumont-Pied-de-Bœuf, Jupilles et Thoiré-sur-Dinan.

Le président est élu en réunion par le comité syndical.

L'objectif est de mutualiser les moyens des trois communes pour assurer :

- l'accueil et l'encadrement des enfants hors temps scolaire
- la gestion, l'entretien et la sécurité des bâtiments, des équipements.
- la gestion du personnel



Ont été élus :

Catherine FRATRAS (Beaumont-Pied-de-Bœuf), Présidente
Hélène BOULLET (Jupilles), 1ère Vice-Présidente
Jean-Marc COUREL (Thoiré-sur-Dinan), 2ème Vice-Président

Pour tout renseignement : www.syndicatvaldeloir.fr



5 bis boulevard Fisson,
 72800 Le Lude
02 43 94 86 50
contact@syndicatvaldeloir.fr

PLUI : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal



Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est un document de planification et d'urbanisme réglementaire qui définit des zones de construction et d'aménagement, et dont la finalité est de permettre un développement équilibré du territoire.

Vous souhaitez construire, agrandir, modifier, vendre, acheter des biens immobiliers ?

Le P.L.U.I (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) vous concerne. Vous êtes intéressé par l'avenir de votre cadre de vie, par le développement économique, la mobilité ou le patrimoine bâti ? Ce sont autant de thèmes qui sont également abordés dans le PLUI qui sera en vigueur dès 2021 pour les 24 communes de Loir Lucé Bercé.

Un enquêteur public, délégué par le Tribunal Administratif de Nantes, sera présent à la mairie de Jupilles le jeudi 15 octobre de 15h30 à 18h30. Il répondra à toutes vos questions et vous pourrez transmettre vos remarques sur un registre dédié.

NB : si cette date ne vous convient pas, vous pourrez vous rendre dans une autre permanence. Le calendrier est disponible en Mairie. www.loirluceberce.fr

Les festivités de Juillet reportées

La crise sanitaire du Covid-19 a bousculé les agendas et a rendu difficile l'organisation des fêtes traditionnelles. **Cette année, les petites manifestations seront privilégiées** pour maintenir et respecter les mesures sanitaires préconisées. Nous réfléchissons à l'organisation d'un évènement festif.



Marché des Producteurs et Artisans locaux #1

Le dimanche 2 Août de 09h à 15h
Place du village

[NOUVEAU]

- **Fabrication de beurre en baratte**
« La lisière de Bercé » Jupilles
- **Fabrication de jus de tomates frais**
« Ferme de l'Hêtre Rousseau » Thoiré sur Dinan
- **Fabrication de confiture**
« Le potager du petit Roy » Jupilles Vaas
- **Présentation de volailles**
« Le Ragot » Villedieu le Château
- **Démonstration de tour à bois**
« Bidule » Jupilles
- **Présences d'animaux**

AGENDA DE L'ÉTÉ

Carnuta

EXPOSITION

"La nature, source d'inspiration" -
Céramiques de Malicorne
 Prolongation jusqu'au 06/09/2020



Notre boulanger sort son four à pizza et notre épicier confectionne du boudin avec des pommes de terre rôties.

Des tables et des bancs sont mis à disposition.

Venez déguster tous ces bons produits locaux et maison sur la place du village. Mais n'oublions pas pour autant les gestes barrières !

ON RECRUTE !

Un agent polyvalent des services techniques

Temps plein/octobre 2020

Missions

- ✓ Maintenir en état de fonctionnement et de propreté les surfaces et abords du village.
- ✓ Entretien des espaces verts.
- ✓ Effectuer les petits travaux sur les bâtiments et la voirie.
- ✓ Assurer l'entretien courant du matériels et du local.

 + d'infos en mairie



Faites vos demandes pour 2020 !

Votre association a peut-être reçu en 2019 une subvention de la commune. Cette subvention traduit le travail de partenariat qui se construit au fil des ans. C'est aussi l'affirmation de notre confiance et de notre reconnaissance pour le travail accompli par les bénévoles et/ou les salariés de votre association.

Nous souhaitons affirmer notre soutien aux associations. Votre dossier de subvention sera téléchargeable sur le site www.jupilles.fr. Il devra être retourné à la mairie **avant le 30 septembre 2020**.

INFOS PRATIQUES



Commune de Jupilles

**LUNDI
JEUDI**

16h30-18h00

**MARDI
VENDREDI**

10h00-12h00

Et par téléphone 09h00-12h00
 14h00-16h00

MAIRIE DE JUPILLES

18 rue du 8 mai 1945 72500 Jupilles

02 43 44 11 15

mairie-jupilles@wanadoo.fr



Page d'informations dédiée à la vie culturelle, associative, sportive et citoyenne de notre village et de son territoire.

www.facebook.com/jupilles/



AGENCE POSTALE COMMUNALE

9h00-11h45

Lundi Mardi Jeudi
 Vendredi Samedi

02 43 46 53 95



SERVICE EAU

2 place Clémenceau
 BP 40125
 Château-du-Loir
 72500 Montval-sur-Loir

02 43 38 54 24

service-eau@loirluceberce.fr

lundi jeudi 9h-12 h

mardi vendredi 14h-17 h

Directeur de la publication : Vincent GRUAU
 Comité de rédaction : Eric Lesoin, Juliette Blin,

Mélanie Barbaud

Photos : Mairie de Jupilles

Réalisation Comité de Rédaction,

Impression : Graphiloir